

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 287

présenté par

M. Castellani, M. de Courson, M. Colombani, M. Serva, M. Acquaviva, Mme Bassire,
M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-
L'Huissier, M. Pancher, M. Warsmann et Mme Youssouffa

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Elle évalue les financements prévisionnels nécessaires à la constitution des stocks de sécurité par les opérateurs des infrastructures de stockage. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement octroie à la Commission de régulation de l'énergie une mission d'évaluation des financements prévisionnels nécessaires à la Constitution des stocks de sécurité par les opérateurs des infrastructures de stockage.

En effet, les opérateurs des infrastructures de stockage alertent sur de possibles difficultés à dégager les financements nécessaires pour constituer les stocks prévisionnels, à un moment où les cours du marché sont particulièrement élevés. Si tel était le cas, un dispositif de soutien public pourrait être nécessaire.